

Guerre de parents, blessures d'enfants : Quelle place pour l'intervenant ?

FORMATION

Quand des parents se déchirent, les enfants se retrouvent parfois utilisés, enjeux du conflit, pris en otage, messagers, exutoires, refuges, témoins de violences, victimes. La souffrance vécue par les parents dans un couple qui les déçoit, lors d'une séparation récente ou encore dans une procédure judiciaire sans fin rend ces parents moins disponibles pour répondre aux besoins de leurs enfants. Ces derniers peuvent être amenés à jouer un rôle qui ne devrait pas leur incomber, à taire leurs propres souffrances, ou à développer des symptômes en lien avec les difficultés du couple parental. Les professionnels se trouvent souvent démunis pour apporter une aide efficace à ces parents en conflit et soulager leurs enfants. Cette formation propose un éventail d'outils pour retrouver de l'espoir, du dynamisme et de l'efficacité.

OBJECTIFS

Au terme de la formation, les participants auront acquis une meilleure connaissance des dynamiques conjugales et familiales où s'ancrent des conflits dont personne n'entrevoit la fin et où ce sont les enfants qui subissent les préjudices les plus graves. Ils auront fait connaissance avec d'autres modalités de fonctionnement interdisciplinaire qui visent une résorption plus rapide des tiraillements entre les parents séparés. Ils disposeront d'outils permettant d'adopter une posture plus dynamique dans les entretiens avec les parents, avec les enfants, avec l'ex-famille.

CONTENU

Journée 1 matin

- Les vécus des intervenants dans ces situations de guerre sans fin où les parents se déchirent et se montrent sourds à tous conseils ;
- Les vécus des enfants pris en otage par leurs parents dans ces conflits interminables ;
- Les fonctions assignées aux enfants qui n'ont d'autres choix que d'être assaillis par des préoccupations d'adultes qui les dépassent ;
- Les préjudices subis par les enfants en fonction de leur âge et de leur niveau de développement ;
- Cinq profils d'enfants établis en fonction des types de mécanismes de défense mis en place face à l'angoisse que provoque le conflit massif entre leurs parents.

Journée 1 après-midi

- Responsabilité judiciaire versus responsabilité relationnelle de chacun des parents alimentant le conflit ;
- Comment l'intervenant en milieu ouvert peut-il accompagner les parents afin qu'ils sortent de la crise de la séparation ?
- Le travail des mémoires : comment permettre à l'enfant et à ses parents séparés de découvrir du sens à une histoire qui a viré au cauchemar ?
- À la rencontre du « modèle de Cochem » et des ingrédients nécessaires pour que l'intérêt de l'enfant prévale sur toutes autres considérations.

Association Parole d'Enfants

En Belgique > 31, rue Bassenge B-4000 Liège Tél +32 (0)4 223 10 99

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97

www.parole.be – info@parole.be

Guerre de parents, blessures d'enfants : Quelle place pour l'intervenant ?

Journée 2 matin

- La ligne de vie et le conte : pour réintroduire du sens dans l'histoire familiale ;
- Le modèle de Vittorio Cigoli : pour passer d'une logique judiciaire à une logique relationnelle ;
- L'utilisation d'objets flottants dans les entretiens familiaux ;
- Le questionnement de « type médiation ».

Journée 2 après-midi

- Concepts controversés mais néanmoins utiles pour penser l'intervention dans des situations où l'enfant est coupé de l'un de ses parents et où toutes les tentatives pour renouer le contact ont avorté ;
- Les critères de l'aliénation parentale selon Gardner ;
- Une autre conception de l'aliénation parentale : celle de Bernet et Joan Berlin Kelly ;
- Modélisation de l'intervention dans les situations étiquetées « aliénation parentale » ;
- Présentation et expérimentation d'outils utiles pour le suivi socio-éducatif des enfants otages de ces conflits sans fin.

Journée 3 matin

- Les formulations d'invitation ;
- Le questionnement socratique ;
- La restructuration cognitive en vue d'apaiser les ressentiments ;
- Le travail de mémoire.

Journée 3 après-midi

- L'évaluation des pressions ;
- Le questionnement interactionnel et stratégique ;
- La sensibilisation des parents afin que l'intérêt de leur enfant demeure au centre de leurs préoccupations
- L'entretien de type « médiation ».

MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques, portefeuille de lectures, exercices en sous-groupes, analyses de cas présentés par le formateur ou amenés par les participants ; expérimentation d'outils concrets d'analyse et d'intervention, grille d'évaluation.

PUBLIC CIBLE

Intervenants psycho-socio-éducatifs, psychologues, travailleurs sociaux, médiateurs et autres professionnels qui sont en contact avec des familles où le conflit des parents affecte le bon développement des enfants.

Association Parole d'Enfants

En Belgique > 31, rue Bassenge B-4000 Liège Tél +32 (0)4 223 10 99

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97

www.parole.be – info@parole.be

Guerre de parents, blessures d'enfants : Quelle place pour l'intervenant ?

FORMATEUR

Claude SERON est éducateur spécialisé, intervenant social et familial et psychopédagogue, avec une longue pratique du secteur de l'Aide à la Jeunesse. En 1996, il a fondé l'association Parole d'Enfants pour venir en aide aux enfants victimes d'abus sexuels et leur famille, et pour sensibiliser les professionnels et le grand public à cette problématique grave. Il est également l'auteur ou l'éditeur de plusieurs ouvrages sur la thématique de l'enfance en danger. Entre autres, « Don, pardon et réparation. Comment résilier un contrat avec la souffrance » (Ed. Fabert, 2007), « Au secours, on veut m'aider ! Venir en aide aux adolescents en révolte, en rupture, en détresse » (Fabert, 2006). Son dernier ouvrage est paru en 2017 aux Editions Erès et s'intitule : « S'engager aux côtés des familles. Comment notre histoire personnelle influence notre vie professionnelle. » Il y dévoile avec authenticité les écueils auxquels il s'est confronté dans la relation d'aide auprès des familles en grande difficulté, et comment il a pu déployer des stratégies thérapeutiques originales et forger de nouveaux outils d'intervention pour mieux soutenir les familles en difficulté.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 Paris, France.

Dates : les lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 octobre 2025 - de 9h30 à 17h.

Frais d'inscription individuelle : 485€ (485 chf)

Frais d'inscription par convention (formation continue en France) : 620€

REPAS DE MIDI (entrée, plat, dessert, café ou thé) **compris** dans le coût d'inscription.

Guerre de parents, blessures d'enfants : Quelle place pour l'intervenant ?

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

- Par internet via notre site www.parole.be ;
- Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soit par mail (info@parole.be), soit par courrier postal.

Nom :

Prénom :

ADRESSE PRIVEE :

Rue : N° :

Ville : Code postal :

Pays : Tél. :

Email :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution :

Rue : N° :

Ville : Code postal :

Pays : Tél. :

Email :

PAIEMENT

- J'effectue un virement européen de € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)
- Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif – n° d'agrément : 11 75 34 59 875 (inscription par convention en France)
- J'effectue un virement de € sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)
- J'envoie un chèque de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)
- J'effectue un virement de CHF sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXXX (Suisse)

FACTURE

- Je désire recevoir une facture établie au nom de
à mon adresse privée professionnelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE

.....

Association Parole d'Enfants

En Belgique > 31, rue Bassenge B-4000 Liège Tél +32 (0)4 223 10 99

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97

www.parole.be – info@parole.be